

CHARTRES

ET SA RÉGION

Pôle gare : l'inquiétude des habitants

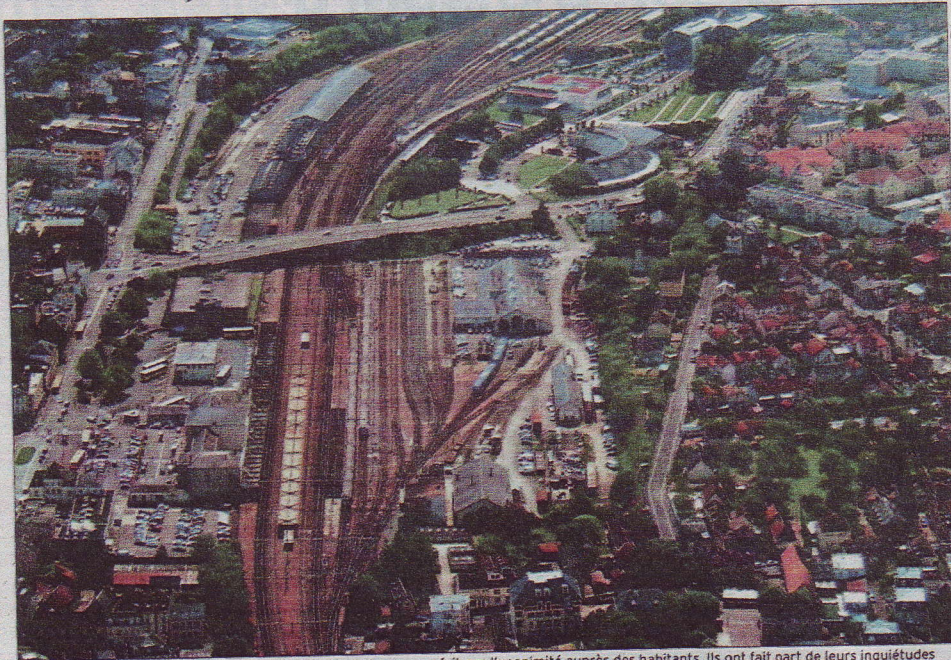
La première réunion de concertation sur la ZAC quartier gare de Chartres s'est tenue mercredi soir. Des habitants ont fait part de leurs inquiétudes concernant le parking souterrain, l'équipement sportif et culturel et la voie de contournement.

Le projet pôle gare, à Chartres, a un double objectif. « Sortir le quartier de la gare de son isolement et apporter une meilleure qualité aux usagers », a affirmé mardi soir Daniel Guéret, lors de la première réunion de concertation sur la ZAC (Zone d'aménagement concerté) quartier gare. « Rien n'est figé mais notre volonté politique de faire aboutir ce projet est intacte. Après, chacun est libre d'approuver ou non ce projet mais je souhaite que le débat soit le plus serein possible. »

« Nous avons besoin ni d'un Zénith ni d'un parking »

L'adjoint au maire de Chartres en charge du dossier a été entendu. Les habitants, venus nombreux au salon Marceau de l'hôtel de ville, ont fait part de leurs inquiétudes sans la moindre animosité. Leurs craintes portent surtout sur le futur équipement culturel et sportif, qui devrait être situé au niveau du pont de Mainvilliers, près du pôle multimodal dédié aux taxis, bus et deux-roues, et sur le futur parking souterrain de 2 800 places, qui sera créé sur quatre niveaux sous la plate-forme multimodale.

« Je suis choquée d'un projet si dense. Nous avons besoin ni d'un Zénith ni d'un parking », a lâché une habitante de la rue du



Le projet pôle gare, qui doit désenclaver le quartier de la gare, ne fait pas l'unanimité auprès des habitants. Ils ont fait part de leurs inquiétudes lors de la première réunion de concertation sur la ZAC (Zone d'aménagement concerté) quartier gare (photo d'archives).

chemin-de-fer qui craint des nuisances en termes de circulation. Une autre riveraine, membre de l'association de défense du quartier de l'Épargne "Épargnez-nous !" a reconnu que le projet a « évolué » et que la ville a répondu à des préoccupations des habitants du quartier. Mais elle a avoué ne pas être « rassurée » par la voie nouvelle de contournement envisagée entre la sortie du pont de Mainvilliers et la rue du Faubourg Saint-Jean. « Cela va entraîner de nouvelles nuisances. On sait combien de voitures emprunteront cette nouvelle voie ? »

Un habitant, également membre d'"Épargnez-nous !", s'est « étonné » que ce

projet urbanistique « d'envergure » soit positionné alors que le Plan de déplacement urbain (PDU) de l'agglomération chartreuse n'a toujours pas été publié à ce jour. « On ne peut donc pas tirer de conclusion sur la situation actuelle et encore moins sur le futur. » Daniel Guéret leur a précisé que la nouvelle voie de contournement est « faite pour désengorger le quartier et ça veut dire un flux de véhicules supplémentaires ». « Elle doit déboucher rue du Faubourg Saint-Jean mais il n'y aura aucune expulsion. »

Daniel Guéret a précisé que le projet du futur équipement culturel et sportif est porté par Chartres-Métropole et ne concerne donc

pas le projet de ZAC. « Nous avons réservé l'emplacement mais rien n'est finalisé », a insisté l'adjoint qui a estimé que « c'est une erreur de considérer que tous les gens viendront assister à un spectacle ou à un match en voiture. 40 % viendront à pied. Il y aura 1 000 à 1 200 voitures et non 2 800 voitures à la même heure. Ce nouveau parking souterrain ne ressemblera pas au parking Coeur-de-Ville. Les prix seront attractifs pour développer l'envie des gens de prendre les transports en commun. »

FREDERIC LEVOT

techorépublicain.fr

Des risques « de bouchons importants »

Les conseillers communautaires de Chartres Métropole vont se prononcer ce soir sur l'implantation d'un grand centre culturel et sportif au niveau du pont de Mainvilliers à Chartres. L'association chartreuse "Épargnez-nous", qui œuvre à la préservation du quartier de l'Épargne, leur a envoyé une lettre ouverte pour dénoncer l'« incohérence » du projet pôle gare de Chartres qu'elle juge « disproportionné, déraisonnable, susceptible de porter atteinte à la qualité de vie des habitants et contraire à l'objectif initial affiché qui consistait à corriger les difficultés de circulation et améliorer les accès à la gare ».

« UN ENDROIT PLUS APPROPRIÉ ? »

« Si la construction d'un équipement sportif et culturel devait être communautaire, le débat sur sa localisation n'a jamais été instauré entre les différentes communes. N'y aurait-il pas un endroit plus approprié qui éviterait les nuisances en termes de circulation ? », demande l'association.

« Il est fortement à craindre que la concentration d'un tel équipement de 5 000 à 6 000 places en plein centre-ville de Chartres occasionne des bouchons importants lors de l'accès à des manifestations dès lors que les entrées et sorties des véhicules devront inévitablement converger vers le pont de Mainvilliers, c'est-à-dire un entonnoir ! D'autant que



Chartres, mardi. Le projet pôle gare suscite bien des interrogations parmi les habitants.

les plans actuellement présentés réduisent la circulation des voitures à deux voies, une dans chaque sens, ce qui générera un délai plus long pour permettre l'écoulement des véhicules et conduira à des incivilités et des nuisances durement vécues par les riverains ».

L'association espère que les conseillers communautaires de Chartres Métropole pourront débattre « en toute transparence », ce soir, de la localisation de cet équipement et suggérer de le déplacer à un endroit « mieux desservi » par les voies d'accès dans l'agglomération. **FL**

Le futur visage de la gare

La ville de Chartres veut faire de sa nouvelle gare un vrai pôle d'échanges avec une plate-forme qui accueillera les bus, les cars, les taxis, les piétons et les vélos derrière les voies de chemin de fer et une passerelle piétonne qui reliera cette plate-forme à la gare et à la place Sémard et desservira les quais et les voies ferrées. Une voie nouvelle entre le rond-point du Compa (Conservatoire de l'agriculture) et la rue du Faubourg-Saint-Jean sera également créée pour desservir la plate-forme, un parking souterrain de 2 800 places sur quatre niveaux ainsi qu'une grande salle de spectacle culturelle et sportive de 5 000 à 6 000 places. Programmé sur vingt ans, le projet pôle gare intègre aussi l'emprise foncière de l'ancien Sernam (Service national de messagerie) qui sera repensé en vaste parc le long des voies de chemin de fer, en résidence hôtelière, bureaux, services et logements.